



20 Janvier 2006

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les inspecteurs alertent sur leur manque de moyens pour assurer leurs missions d'intérêt général après le « plan social » de la LOLF

La réforme budgétaire de l'Etat, qui commence à être mise en œuvre dans l'ensemble des administrations d'ETAT à partir du 1^{er} janvier 2006 et plus communément appelée LOLF, a des conséquences peu connues du grand public, qui mettent en péril la capacité des DDASS et des DRASS à assurer leurs missions principales. L'association professionnelle des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale (APIASS) souhaite alerter sur les difficultés dans lesquelles cette révolution met les services de l'Etat, notamment au plan local.

La Loi organique relative aux lois de finances (LOLF), votée en 2001, a trois ambitions majeures :

- améliorer la gestion publique,
- renforcer la transparence dans le cadre de cette gestion et
- renforcer le pouvoir accordé au Parlement.

Ce repositionnement du Parlement comme acteur majeur des dépenses publiques ne peut qu'être encouragé dans une démocratie.

Car, tout comme le chef de l'Etat, qui dans son discours du 6 janvier dernier à l'occasion de la présentation des vœux aux fonctionnaires et agents de l'Etat, proclamait concernant « Notre Etat, notre fonction publique » que «Ce serait folie de vouloir les affaiblir», l'APIASS partage également l'idée que « ...ce serait irresponsable de vouloir que rien ne change. »

Toutefois, l'APIASS dénonce la révolution qui s'opère en même temps du fait de l'écart constaté entre l'esprit de la loi et son application.

A ce jour, ce qui se passe au sein de la fonction publique d'Etat et particulièrement au sein des ministères sanitaires et sociaux, s'apparente à **un véritable plan social, violent et aveugle**, qui ne prend nullement en compte les missions assignées à ces services.

En effet, la LOLF, à l'origine outil de rationalisation et d'optimisation des dépenses publiques, qui devait aboutir à l'adéquation missions – résultats – besoins – moyens après analyse de l'existant, est utilisée comme un rouleau compresseur qui, sans analyse préalable, réduit les effectifs de fonctionnaires selon une volonté affichée et assumée, dévoyant la loi de sa logique.

Pour les DDASS et les DRASS, cette application a deux impacts essentiels :

- concernant les missions, les services devront dorénavant objectiver ces dernières et évaluer les résultats constatés à la lumière d'indicateurs de résultats, déterminés pour la plupart au niveau national, mais remplis au plan local. Sa mise en place et son suivi vont, en soi, représenter une lourde charge, consommatrice de temps supplémentaire de fonctionnaires.
- Concernant les effectifs, la nature même de cette réforme en fait un outil de réduction des dépenses publiques et en premier lieu des effectifs de fonctionnaires d'Etat, là où en revanche, la dépense publique locale et le nombre de fonctionnaires territoriaux augmente, selon la théorie des vases communicants.

Concrètement, pour les ministères sanitaires et sociaux, ce sont plusieurs centaines d'emplois qui disparaissent dès le 1^{er} janvier 2006, par le jeu des non-remplacements de départs en retraite, de la suppression de postes de contractuels, de la suppression de postes vacants au 31/12/05 et par l'application mécanique d'un pourcentage de diminution des effectifs à l'ensemble des régions. **Ces ministères, déjà largement connus pour leur sous-dotation en personnel, sont parmi les plus touchés au sein de la fonction publique, ce qui atteste, malgré les discours, que leurs missions ne font pas partie des priorités gouvernementales.**

Pourtant et toujours dans son discours du 6 janvier, le Président de la République citant les ministères sociaux, rappelait que leurs « missions sont cruciales pour notre pays », insistant peu avant sur le fait que « l'Etat doit rester garant de l'essentiel. Parce qu'il faut répondre à des situations d'urgence. Parce que les domaines exigent des impulsions les plus ambitieuses et la coordination la plus rigoureuse. Parce que ce qui est en jeu, c'est le principe d'égalité sur tout le territoire. »

Face au démantèlement des services de l'administration sanitaire et sociale dont on présentait la vigueur, mais qui, au vu de la mise en place de la LOLF et de l'annonce récente des différents plafonds d'emplois des régions prend une réalité alarmante, l'association professionnelle des IASS tient donc à alerter le gouvernement et les autorités dirigeantes de nos ministères sanitaires et sociaux de ce que ceux-ci sont à la limite de la faillite, faute de moyens et de rationalité dans les choix opérés.

Il faut rappeler que parallèlement à ces suppressions d'emplois, les réformes et les textes réglementaires dans le secteur pleuvent sur les services. Ainsi, une réforme comme la validation des acquis de l'expérience (VAE), doublant le travail des services, risque de **ne pas se mettre en place**, faute de financement et dans le contexte de réduction aveugle des effectifs.

Nos missions parmi les plus connues, sont : la lutte contre la maltraitance, la gestion des crises sanitaires, la politique hospitalière, la veille en santé publique, la mise en place du plan grand froid pour les SDF ou du plan canicule pour les personnes âgées, la politique du handicap, la qualité de la prise en charge des personnes en situation difficile et la qualification des intervenants.

Certaines, comme la politique de la ville, ne sont pas valorisées en temps et agent par nos programmes ministériels qui les ignorent, alors qu'elles revêtent une importance majeure dans le contexte actuel pour notre société.

C'est aussi la collaboration transversale entre les différents corps et services existants au sein des DDASS et DRASS (inspecteurs, médecins inspecteurs, ingénieurs, conseillers en travail social), qui sera à terme mise à mal, chacun étant obligé de se recentrer sur ses missions faute de temps.

Parce que nos missions sont véritablement des missions d'intérêt général, sensibles pour les populations concernées, exigées par les citoyens, il faut sortir les DDASS et DRASS de leur asphyxie.

A l'heure où le gouvernement fait de la politique pour l'emploi sa priorité, notamment par la création

des contrats aidés, dossier dans lequel que les DDASS et DRASS sont également impliqués d' ailleurs, il est scandaleux de pousser au licenciement, effectif dès le 31 décembre dans nombre de directions, de postes de contractuels (les premiers touchés) qui occupent pourtant nombre d'emplois pérennes, parfois depuis des années sur des secteurs stratégiques.

A la mort programmée des services s'ajoute donc un gâchis terrible en termes humains et financiers, puisqu'en sus de se priver de compétences et de moyens humains, les services devront indemniser, paradoxalement, les personnels licenciés.

Depuis quelques jours et concomitamment avec l'annonce des réductions drastiques et brutales des effectifs 2006 des DDASS et des DRASS, la grogne s'élève dans les services, et prend de l'ampleur. La réduction annoncée des effectifs, la charge de travail, mais aussi l'absence de pilotage suffisant de cette réforme, mise en place dans un fouillis général, sont autant de raisons à cette grogne.

En conclusion :

L'association professionnelle des IASS tient à faire savoir:

- **qu'elle s'associe à toutes les initiatives individuelles ou collectives qui visent à dénoncer les effets dévastateurs de cette marche forcée vers la mort programmée des services,**
- **qu'elle considère inacceptable l'externalisation vers le privé de tâches autres que des tâches de pure gestion, processus déjà engagé dans le Ministère**
- **qu'elle soutiendra également toutes les initiatives, notamment syndicales visant à la freiner.**

L'APIASS en appelle aux plus hautes instances de l'Etat :

1-pour qu'elles prennent la mesure des désastres humains qui s'annoncent pour les personnels, pour le service public, et donc pour nos concitoyens.

2-pour qu'elles interviennent sans délai en vue d'un rétablissement de conditions acceptables de travail.

Faute de réactions, l'association met en garde sur le fait que les ministères de la santé, des solidarités, de la cohésion sociale et du logement seront confrontés à l'impossibilité de remplir l'ensemble des missions qui sont les leurs : les DDASS et DRASS ont déjà commencé le toilettage de leurs missions avec l'agrément du ministère.